

NON AU NÉO-MANAGEMENT DANS L'ÉDUCATION NATIONALE

Depuis que le néo-libéralisme impose partout ses règles d'or, un management destructeur sévit dans les entreprises, privatisées ou non, de services publics. Son but : associer les employés à la dégradation de leurs conditions de travail et de rémunération. L'un de ses moyens favoris : l'humiliation par l'autoévaluation.

Comme de bien entendu, ainsi que dit la chanson, l'Éducation nationale ne pouvait pas rester à l'écart de cet incontestable progrès, et ces pratiques inquisitoriales s'y installent à petit bruit. Pour preuve, ce qui arrive à un instituteur de mes amis en exercice depuis trente ans, Pascal Dupré, pour ne pas le nommer.

Voici l'histoire, aussi cocasse à dire vrai qu'extravagante.

Donc Pascal Dupré reçoit, il y a quelques jours un avis d'inspection, ce qui n'a rien d'extraordinaire, mais un avis accompagné, ce qui est nouveau, d'une grille d'autoévaluation qui vaut son pesant d'arachides et que vous pouvez découvrir ici http://www.slecc.fr/inspection_grille.htm¹

Vous avez bien lu : on demande à un instituteur chevronné, et donc déjà inspecté moult fois, de dire si, à son avis, il maîtrise la langue française, s'il sait organiser sa classe, s'il voit les élèves qui sont devant lui et s'il sait enseigner. Et qui serait bien ennuyé si cet instituteur, pris soudain de doute à l'égard de lui-même, se rendait compte qu'il n'est pas fait pour le métier et cochait la case 1 - on n'a pas osé le zéro - à toutes les rubriques ?

Mais rassurons tout de suite monsieur l'Inspecteur : cela ne se produira pas.

Pascal Dupré sait qu'il maîtrise la langue française, au moins assez pour publier un manuel de Grammaire CE2, il sait aussi qu'il maîtrise l'enseignement du calcul - bizarre que la grille n'ait pas prévu cet item ! – en tout cas suffisamment pour avoir rédigé deux manuels Compter-calculer au CP et au CE1, manuels d'ailleurs salués par deux mathématiciens de pointure internationale, dont un membre de l'Académie des sciences. Quant au travail en équipe, à la maîtrise des TIC, à la formation et à l'innovation, son action comme coordinateur du réseau SLECC répond de sa maîtrise.

Reste évidemment la première rubrique, cet « *Agir en fonctionnaire de l'État et de façon éthique et responsable* » aux relents pétainistes qui a déjà fait couler beaucoup d'encre. Là, je ne suis pas sûr que Pascal Dupré réponde aux critères du « bon fonctionnaire ». La preuve en est que cet insoumis, si ce n'est

¹ Ce document inepte est une version simplifiée de l'interminable arrêté du 12-5-2010 - J.O. du 18-7-2011 énumérant les « compétences à acquérir par les professeurs, documentalistes et conseillers principaux d'éducation pour l'exercice de leur métier »

cet asocial, m'a fait savoir qu'il refusera de remplir cette grille infamante pour deux raisons ; la première étant - je le cite - qu'elle « relève du management d'entreprise pas d'une mission d'instruction publique. » ; la seconde que « L'opinion que j'ai de moi-même ne regarde en rien mon supérieur hiérarchique. »

J'invite ici tous les collègues professeurs des écoles, qu'ils soient débutants ou plus ou moins chenus, à suivre son exemple et à refuser de remplir ce type de document.

Ils défendront ainsi et leur dignité et l'Instruction publique.

Guy Morel, auteur de l'Horreur pédagogique et du Petit vocabulaire de la déroute scolaire.